Prêts aux petites entreprises—Loi

sions du gouvernement prises en 1973-1974 pour empêcher le prix du pétrole canadien d'augmenter. Les Canadiens ont interprété cette décision comme un indice que le prix de l'essence demeurerait peu élevé; aussi, ils ont continué à acheter des grosses voitures. Ce qui a convaincu les fabricants de continuer à les produire. Entre-temps, le Japon et l'Allemagne, n'ayant pas l'abondance de ressources que nous avons, et dont les gouvernements sont plus directs et honnêtes dans les questions économiques, ont immédiatement haussé le prix de leur pétrole au niveau international, et affecté leurs plus grands cerveaux à la conception de moteurs et de voitures à consommation efficace. Aujourd'hui, huit ans plus tard, ils battent notre industrie à plate couture parce qu'ils ont su prendre des décisions pénibles.

Il est difficile, je sais, pour le Canadien moyen de comprendre qu'il a perdu son emploi dans l'industrie de l'automobile à cause des décisions prises, il y a dix ans, par un gouvernement libéral, au sujet du prix du pétrole. Mais il reste que tout Canadien à qui échappe la relation entre les décisions du gouvernement et leurs effets désastreux commet une erreur funeste.

A tout prendre, les Canadiens ne consacrent pas assez de temps à la politique. Peut-être est-ce que le pays est trop vaste. Ailleurs, comme en Grèce et en Grande-Bretagne, les gens prennent la chose politique au sérieux. Dommage qu'il n'en soit pas de même au Canada! Si le Canadien moyen percevait mieux la relation entre les décisions du gouvernement et leurs répercussions économiques, sur lui, en tant qu'individu, il nous suivrait de plus près, hommes politiques que nous sommes. Au fond, on peut dire que les politiciens parviennent à duper les Canadiens presque tout le temps!

Des voix: Bravo!

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir parler, pendant les 11 minutes qui restent, du bill C-84 qui vise à accroître le montant des prêts pouvant être garantis en vertu de la loi sur les prêts aux petites entreprises.

J'ai été plutôt amusé par les interjections puériles que les députés de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) et de Winnipeg-St. James (M. Keeper) ont lancées durant l'allocution de mon honorable ami de Lethbridge-Foothills. Leurs observations m'ont rappelé la fine remarque d'Alexander Pope: «Il est dangereux d'en savoir trop peu».

Nous avons pu constater encore une fois pourquoi le Nouveau parti démocratique est si dangereux. Même si nous portons à un milliard et demi de dollars le montant des prêts pouvant être consentis en vertu de ce bill, ou plutôt pouvant être garantis, nous ne nous attaquons pas vraiment aux problèmes du monde des affaires.

• (2150)

Premièrement, il faut répondre au besoin le plus criant des milieux d'affaires, leur donner un climat de stabilité. Aucune entreprise ne peut prospérer et faire des plans pour l'avenir si l'avenir est bourré d'incertitudes. Le climat d'insécurité que le gouvernement a installé dans l'économie réduit à néant la planification et l'effort créateur de nos milieux d'affaires, surtout dans la petite entreprise.

Je voudrais me reporter à quelques budgets que les libéraux ont concoctés dans le passé en vue d'inciter les milieux d'affaires à prévoir à long terme. Je cite d'abord le budget présenté le 18 novembre 1974 par le ministre de l'époque, M. John Turner. Voici ce que ce dernier déclarait au sujet des IRLM, comme en témoignent les pages 1426 et 1427 du hansard:

Je suis persuadé que cette mesure attirera un volume considérable de capitaux privés dans le secteur de la construction de nouveaux immeubles à usage locatif.
... donnera l'impulsion nécessaire pour accroître à un rythme satisfaisant la quantité de logements dans le pays et remplira l'engagement que nous avons pris de mettre un logement convenable à la portée de tous les Canadiens.

En 1974, on appelait cela un stimulant, un encouragement; mais en 1981, aux termes du dernier budget, c'est devenu une échappatoire. Je cite le même budget et le même ministre, qui parlait de l'amortissement pour dépréciation. Comme en fait foi la page 1427 du hansard du 18 novembre 1974, M. Turner a dit:

... pour ce qui est des investissements des entreprises, je désire annoncer le maintien d'une mesure qui a grandement contribué à porter les investissements à un haut niveau, qui améliore notre productivité, accroît l'offre, crée de l'emploi et aide à soutenir l'économie canadienne . . .

Il s'agit de l'amortissement sur deux ans des investissements en machines et en équipement neufs destinés à la fabrication et à la transformation au Canada.

En 1974, on qualifiait cette mesure d'encouragement aux investissements; mais en 1981, on la dénonce comme échappatoire et on la qualifie d'injuste.

En 1976, le ministre des Finances de l'époque, au sujet des déductions pour amortissement, a déclaré: «Après avoir fait une étude approfondie du régime canadien de déduction pour amortissement, notre principale conclusion est que ce régime est fondamentalement sain. Il ne diffère pas tellement du régime appliqué dans d'autres pays industrialisés». C'était un stimulant en 1976; mais c'est considéré comme une échappatoire à l'heure actuelle. Ce que j'essaie d'expliquer, c'est que les hommes d'affaires ont manifesté le désir d'investir; ils nous ont dit qu'ils voulaient scruter l'avenir pour faire leurs projets et ils nous ont demandé avec une pointe d'angoisse quels étaient les intentions du gouvernement dans ce domaine. Je crois que des promoteurs sont venus nous demander quel sort était réservé aux I.R.L.M.. Ils voulaient savoir si le gouvernement allait prolonger le programme jusqu'au 31 décembre de cette année. Ce climat d'instabilité et d'insécurité étouffe la motivation, le dynamisme et l'enthousiasme des petits commerçants.

Deuxièmement, ce qu'il nous faut et ce qu'il faut aux entreprises, c'est que le gouvernement revoie ses objectifs. J'insiste sur ce que le député de Lethbridge-Foothills nous a déjà dit ce soir. Il a déclaré que le gouvernement jouait autrefois le rôle d'agent de police. A l'heure actuelle, il est le principal acteur. A une certaine époque, je tiens à le signaler, le gouvernement faisait la majeure partie de ses emprunts à l'étranger et il empruntait peu au Canada. La dernière émission d'obligations d'épargne du Canada a tout bouleversé. Le premier jour de vente des obligations un vendeur de ma localité en a vendu pour 1.5 million de dollars à lui seul, ce qui n'est pas mal. Songez un peu au fait qu'on a vendu au total des obligations pour 12 milliards de dollars au Canada, ce qui fait 12 milliards de dollars en moins à emprunter pour les entreprises alors que cette somme formait une réserve dans laquelle elles auraient pu puiser de droit. Par conséquent, les petites entreprises ne peuvent plus s'adresser aux petits investisseurs pour emprunter \$50,000 ou \$100,000 puisque cet argent a été prêté au gouvernement. Je tiens à ajouter que l'argent emprunté par le gouvernement a été investi à des fins non productives.